

Pays : France Périodicité : Quotidien

OJD: 87903

Edition: Nord Anjou, Angers



Date : 30 SEPT 17

Journaliste: Anthony PASCO

Page 1/3

~

Et les 29 nominés sont...

Le concours Imagine Angers tient ses promesses. De grands architectes figurent parmi les finalistes.



L'agence Hamonic + Masson & Associés a notamment livré le premier immeuble résidentiel de 50 mètres à Paris depuis les années 1970, sur la ZAC Masséna (photo). Adossée au Groupe Giboire qui investit déjà dans le quartier du Cours Saint-Laud, elle s'est positionnée dans le cadre d'Imagine Angers sur le site de Saint-Serge.



Autre finaliste, la Maison Edouard-François, agence parisienne qui vient de livrer la Tour de la Biodiversité dans le XIII°, avec logements, crèche et commerces.



Les Nantais d'AlA ont conçu l'École nationale maritime du Havre (2005). A Angers, ils sont associés à Bouygues pour combler « le trou de l'Ademe ».



Pays : France Périodicité : Quotidien

OJD: 87903

Edition: Nord Anjou, Angers

Date: 30 SEPT 17 Journaliste: Anthony PASCO



Page 2/3

IMAGINE ANGERS: LES ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES

À l'issue de la première phase du concours



Anthony PASCO

anthony.pasco@courrier-ouest.com

Et si Angers sortait enfin de sa torpeur sur le plan architectural? C'est en tout cas la volonté et l'ambition affichées par la municipalité. Elle s'est directement inspirée du modèle « Réinventer Paris », lancé l'an passé dans la capitale, pour organiser son propre « appel à projets urbains innovant » et attirer vers elle de grands investisseurs et quelques artistes du bâtiment.

À l'issue de la première phase qui vient de s'achever, Roch Brancour s'est bien gardé de crier victoire. Mais l'adjoint à l'urbanisme n'a pas caché son optimisme en dévoilant les 29 équipes, parmi 48 ayant déposé une candidature, qui ont été retenues pour poursuivre et affiner leur travail : « On a tous les principaux acteurs de la promotion immobilière, au niveau national et régional, associés pour plusieurs d'entre eux à des architectes de renommée internationale ».

Pour avoir une petite idée de ce à quoi pourraient ressembler à terme les sept terrains mis à disposition par la collectivité, des parcelles à la fois stratégiques sur le plan géographique et immédiatement constructibles, il suffit de regarder les références de quelques-uns des finalistes, de l'Américain Steven Holl (La Cité de l'Océan à Biarritz) au Japonais Sou Fujimoto (L'Arbre Blanc à Montpellier) en passant par l'Écossais Duncan Lewis (Lycée Jean-Moulin dans les Ardennes) et la Française Manuelle Gautrand (showroom Citroën sur les Champs-Élysées).

Pourquoi une opération privée aurait moins d'intérêt ? »

ROCH BRANCOUR. adjoint au maire

« On a reçu beaucoup de propositions très originales. C'est tout l'intérêt de cette démarche : mettre des architectes en compétition non pas sur des programmes déterminés mais sur des idées », se félicite l'adjoint au maire qui refuse, à ce stade de la procédure, de dévoiler leurs intentions. La meilleure façon de favoriser l'émulation et de libérer l'imagination.

Les projets, se contente-t-il d'indiquer, sont tous largement « ouverts au public », par exemple en cœur d'îlot ou sur les toitures, et touchent « toutes les sphères » de l'aménagement (logement, bâtiments végétalisés, agriculture urbaine, loisirs et culture, lieu de partage et d'entraide, espaces de coworking, culture, formation, gastronomie et savoir-vivre, numérique, etc.). Cette créativité ne s'exercera pas sur le dos des contribuables, promet-il aussi. Non seulement la Ville n'envisage pas a priori d'investir financièrement dans ces opérations mais elle compte bien céder les terrains au-delà du prix estimé par les Domaines ou acté dans les bilans des ZAC auquel ils sont rattachés.

L'essentiel est ailleurs : moderniser l'image du territoire à travers des bâtiments emblématiques sur des friches idéalement placées. « À chaque fois que la Ville a gardé la main sur ces terrains - je pense au trou de l'Ademe (près du Quai, ndlr) - il ne s'est jamais rien passé. On s'est dit que les professionnels de la construction auraient sans doute de meilleures idées... Pourquoi une opération privée aurait-elle moins d'intérêt qu'une commande publique ? », interroge Roch Brancour.

Les conditions semblent cette fois

réunies pour déboucher sur des réalisations spectaculaires. « C'est un des objectifs mais pas une fin en soi, nuance l'élu. Il faut surtout que ces projets aient du sens et forment une cohérence. L'idée, c'est d'impulser un nouveau souffle à travers l'architecture pour faire rayonner la ville et faire plaisir aux Angevins ».

Il n'y a plus qu'à phosphorer.



PROPOSITION POUR LE SITE DE SAINT-EXUPERY

Parmi les sept sites proposés aux aménageurs dans le cadre de cet appel à projets, un seul n'a recueilli aucune proposition : celui de l'îlot Saint-Exupéry. Ce terrain enclavé sur plusieurs niveaux est situé entre la rue du même nom et l'avenue Montaigne, face au collège, à l'emplacement de l'Espace Femmes. La municipalité espère que la mise en service de la ligne B du tramway, en 2022, rendra cet emplacement plus attractif pour les investisseurs.

Tous droits réservés à l'éditeur {} REALITES 6582342500508



Pays : France Périodicité : Quotidien

OJD: 87903

Edition: Nord Anjou, Angers

Date: 30 SEPT 17
Journaliste: Anthony PASCO



Page 3/3

EN BREF



L'Ecossais Duncan Lewis figure parmi les six architectes qui se penchent sur le devenir du terrain proche du Quai.

Plus de 60 000 m² de locaux à construire

D'une surface totale de près de 3 ha, les sept emplacements qui ont été mis à disposition par la Ville permettent d'envisager la construction à terme de 60 000 à 80 000 m² de bâtiments, situés en plein cœur de ville ou à proximité immédiate du tramway et du tracé de la future ligne.

Rien d'ici à 2020

Christophe Béchu s'est beaucoup engagé à travers cet appel à projets. Mais son adjoint, Roch Brancour, dément toute volonté de précipiter les choses dans la perspective des prochaines élections municipales: « Ce n'est pas notre ambition initiale de faire en sorte que ces programmes soient livrés avant la fin du mandat. Il ne sortira probablement rien de terre d'ici 2020 ».

Un jury par site

Les projets seront examinés fin février par un jury constitué pour chacun des sites. Les jurés seront des élus, mais aussi des experts, personnalités ou représentants de la société civile. Leurs critères d'analyse pour établir les différents classements seront le caractère innovant des programmes, leurs qualités paysagères, urbaines, environnementales et architecturales, leur pertinence et pérennité, enfin le prix d'achat du foncier et le réalisme du montage juridico-financier global. Les élus pourront le cas échéant auditionner les équipes, le choix final relevant en effet de la responsabilité de la Ville.

LE CALENDRIER

La seconde phase

Octobre 2017

Début de la 2º phase du concours : mise au point des différents projets immobiliers, en concertation avec le service urbanisme de la Ville et le nouvel Architecte des bâtiments de France

▶ 19 janvier 2018

Remise des propositions finales (avec esquisses).

▶ Février 2018

Exposition publique des différents projets.

► Mars 2018

Présentation des lauréats.

▶2019

Dépôt des demandes de permis de construire.

▶2021

Livraison au plus tôt des premiers programmes.

Tous droits réservés à l'éditeur {} REALITES 6582342500508